



REPUBLIQUE D'ANGOLA
MISSION PERMANENTE D'ANGOLA
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
A GENEVE

84

**Intervention de Son Excellence Mr Apolinário Correia, Ambassadeur et
Représentant Permanent de la République d'Angola**

20eme Session

2eme Cycle de l'Examen Périodique Universel de l'Italie

Monsieur le Président,

La République d'Angola souhaite la bienvenue à Son Excellence Monsieur Lapo Pistelli, Vice-Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale et le félicite pour la présentation du Rapport national de son pays. Le rapport démontre l'engagement de l'Italie dans la promotion et protection des droits de l'homme.

La République d'Angola accueille avec satisfaction la ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture, ainsi que le projet de loi pour la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, à la suite des recommandations qui lui ont été faites lors du dernier passage à l'Examen Périodique Universel.

Monsieur le Président,

Le gouvernement de la République d'Angola se félicite des efforts déployés par le gouvernement d'Italie visant à améliorer les conditions d'accueil et d'intégration des migrants au sein de la société Italienne. Nous sommes conscients que ce n'est pas une tâche facile pour un seul pays vu le nombre élevé des immigrants. A cet égard, nous exhortons la communauté international de soutenir l'Italie dans ses efforts humanitaires.

Néanmoins, la délégation angolaise aurait souhaité que des ressources supplémentaires soient allouées au secteur de l'éducation pour aider les familles en situation économique difficile et l'intégration des minorités y compris celle des enfants issus de l'immigration dans le système scolaire.

Pour terminer nous aimerons recommander à l'Italie de renforcer les mécanismes visant à l'intégration des enfants issues de l'immigration dans le système scolaire.

Je vous remercie.